



Droit de transport:blesse lors d un voyage en avion

Par **bralou**, le **31/07/2013** à **01:21**

bjr, je suis une personne handicapée,lors d'un voyage a l étranger(paris/constantine), j'ai été blessée par le personnel de la compagnie(aigle azur),j ai du etre hospitalisé pour me faire recoudre le pied.Ma question est:puis-je demander des réparation pour le dommage subi?
[fluo]merci[/fluo]